



1 . 0 1 2 5 5 4 8 7 1 . 2 5 4 8 0 6 3 5
2 . 5 4 8 0 5 7 5 9 2 . 6 6 8 9 7 8 4 5
3 . 2 5 4 6 9 8 7 5 3 . 4 5 5 7 7 4 8 0
4 . 6 5 1 2 7 9 8 4 4 . 7 8 7 0 1 4 5 4
5 . 5 4 0 6 8 0 2 1 5 . 7 5 6 9 8 4 3 2

Une nouvelle fenêtre sur la vie!



4 . 3 2 5 4 8 4 4 0
4 . 4 4 0 5 4 4 0 5
4 . 5 1 0 2 1 2 0 1
4 . 6 5 1 2 7 9 8 4
4 . 7 8 7 0 1 4 5 4
4 . 8 6 5 0 0 1 5 9
4 . 9 8 8 7 5 4 4 4
5 . 0 1 4 1 4 2 1 5
5 . 1 0 2 4 4 4 5 8
5 . 3 5 8 8 4 0 4 1
5 . 5 4 0 6 8 0 2 1
5 . 7 5 6 9 8 4 3 2
5 . 8 4 0 0 1 4 5 4
6 . 0 1 2 4 4 1 8 9
6 . 2 5 0 1 3 2 5 9
6 . 4 5 8 8 2 1 1 2
6 . 8 0 2 5 9 4 7 7
7 . 0 1 1 4 5 7 9 8
7 . 2 1 4 4 8 9 0 5

Programme d'information et de préparation à la retraite

Le Programme est offert à tous les participants des régimes administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA).

Vous songez à prendre votre retraite bientôt?

La CARRA, en partenariat avec le Cégep Marie-Victorin, le Centre Louis-Jolliet et Question Retraite, vous offre le *Programme d'information et de préparation à la retraite* (PIPR) pour vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner dans ce passage important de votre vie.

Qu'est-ce que le PIPR?

Le PIPR a comme mission première de prendre en compte vos principales préoccupations en tant que futur retraité désirant effectuer une transition harmonieuse entre la vie professionnelle et la retraite.

Comment le PIPR peut-il répondre à mes besoins?

Le PIPR a comme objectif de vous aider à vous engager sur le chemin de la retraite dans les meilleures conditions possibles. Ce programme vous permet donc d'obtenir l'information qui répondra à vos interrogations sur des sujets tels que votre régime de retraite, vos finances et votre adaptation à cette nouvelle étape de la vie.

Plus précisément, le PIPR vous aide à prendre conscience des changements occasionnés par la retraite afin de mieux y faire face, tout en favorisant la réflexion sur l'orientation à donner à votre nouvelle vie.

Puis-je y participer?

Vous pouvez y participer si vous êtes un participant de l'un des régimes de retraite administrés par la CARRA, ce qui inclut les employés de la fonction publique, du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation. Vous devez aussi être à moins de cinq années de la date prévue de votre retraite.

Quels sont les sujets abordés?

Les sujets suivants sont abordés lors des sessions :

- les régimes de retraite des secteurs public et parapublic;
- les finances personnelles;
- les assurances collectives et les avantages sociaux;
- les questions juridiques;
- la transition vers la retraite.

Où et à quel moment se déroulent les sessions?

Le PIPR vous offre des horaires de session flexibles pour l'ensemble des régions administratives du Québec dans des édifices ou locaux publics. En effet, vous avez le choix entre trois scénarios :

- deux jours durant la semaine pendant les horaires réguliers de travail;
- un soir par semaine sur quatre semaines;
- une fin de semaine.

De plus, il est possible de s'inscrire à des sessions en ligne pour suivre la formation au travail ou à domicile.



Comment faire pour m'inscrire aux sessions?

Pour vous inscrire aux sessions du PIPR, consultez le site Internet du Cégep Marie-Victorin à l'adresse www.collegemv.qc.ca. Vous devrez alors choisir le programme de préparation à la retraite offert par la CARRA dans la zone « Sessions Retraite ». Lorsque vous aurez complété les étapes de l'inscription (identification, sélection, inscription, validation et confirmation), vous devrez obtenir l'autorisation de votre supérieur hiérarchique pour que votre inscription soit valide.

Si vous avez des questions sur le Programme et l'inscription, veuillez composer les numéros suivants :

- 418 686-4040, poste 8201, pour la région de Québec et les environs;
- 514 278-3535, poste 5230, ou
- 1 800 700-0623, poste 5230, pour Montréal et les autres régions du Québec.

Quelles sont les responsabilités de mon employeur et les frais associés au PIPR?

Chaque employeur, selon sa politique de gestion des ressources humaines, doit approuver préalablement votre absence du travail (si nécessaire) et doit vous indiquer s'il assume les frais de 250 \$ pour votre inscription à une session du PIPR. En effet, votre employeur n'est pas tenu de payer ces frais d'inscription ni de vous libérer de votre travail.

De plus, vous devez vous informer auprès de votre supérieur hiérarchique ou de votre direction des ressources humaines au sujet du remboursement des frais de déplacement et de repas.

Pour vous tenir informé, abonnez-vous à notre liste de diffusion électronique

L'abonnement à la liste de diffusion électronique de la CARRA vous permet d'obtenir de l'information sur les nouveautés concernant les différents régimes de retraite qu'elle administre. En misant sur le développement durable, la CARRA désire privilégier ce mode de communication plutôt que d'utiliser de la documentation papier. La liste de diffusion est accessible par notre site Internet, sous l'onglet « Liste de diffusion ».



1 . 0 1 2 5 5 4 8 7 1 . 2 5 4 8 0 6 3
2 . 5 4 8 0 5 7 5 9 2 . 6 6 8 9 7 8 4
3 . 2 5 4 6 9 8 7 5 3 . 4 5 5 7 7 4 8
4 . 6 5 1 2 7 9 8 4 4 . 7 8 7 0 1 4 5
5 . 5 4 0 6 8 0 2 1 5 . 7 5 6 9 8 4 3

Pour nous joindre :

- 418 643-4881 (région de Québec)
- 1 800 463-5533 (sans frais)

Commission administrative des régimes
de retraite et d'assurances
475, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 5X3

Internet : www.carra.gouv.qc.ca

Consultez notre site, il contient une mine de renseignements ainsi que des formulaires.

Dans le cadre des mesures gouvernementales visant à améliorer les rapports entre l'État et les citoyens, la CARRA a élaboré une déclaration de services à la clientèle. Vous pouvez la consulter sur notre site Internet.

Dans ce texte, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.

English version available upon request

© Gouvernement du Québec, 2011



Imprimé sur du Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Eco-Logo, procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



Commission
scolaire de
la Capitale

**Cégep
Marie-Victorin**
Savoir inventer demain
Formation continue et Services aux entreprises

Commission
administrative
des régimes de retraite
et d'assurances

Québec 


question
retraite